

PROGRAMME 2019-2020

APPROFONDISSEMENT CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIQUE

Destiné aux infirmiers diplômés et aux personnels médico-sociaux travaillant dans le domaine de la santé mentale

Responsable du diplôme : Professeur Alain Vanier

Directeur pédagogique : Dr. Alberto Velasco

Modalités générales

Dans le domaine de la psychiatrie, la grande diversité des situations sur le terrain suppose des acquis cliniques et psychopathologiques auxquels les infirmiers diplômés d'Etat n'ont pas toujours eu accès. En effet, depuis 1992, il n'existe plus de formation spécifique destinée aux infirmiers s'orientant vers la psychiatrie. Ce manque se traduit par une difficulté majeure pour eux d'intégrer un métier qu'ils ont pourtant choisi et pour les équipes qui ont, pourtant, besoin de renouveler le personnel des unités de soins. Ce D.U. concerne aussi bien les infirmiers récemment diplômés ayant envie de compléter ou parfaire leur formation. Mais il s'adresse également aux infirmiers de secteur psychiatrique expérimentés qui souhaiteraient approfondir les fondements de leur pratique.

Ce DU s'adresse aussi aux professionnels médico-sociaux qui sont le relais désormais naturel des prises en charge psychiatrique dans la cité. En effet, l'articulation en cours entre le monde psychiatrique institutionnel et les acteurs dans la cité, n'a pas été suffisamment accompagnée d'une mise en commun des connaissances cliniques et théoriques des premiers vers les seconds qui se trouvent démunis des boussoles théorico-pratiques indispensables pour accomplir leurs missions.

Ce diplôme universitaire répond à une nécessité pour ces deux catégories professionnelles. Il apporte un complément de formation d'un niveau universitaire reconnu proposant la transmission d'un savoir et pratique fondée sur la psychopathologie clinique. Il permet la compréhension des situations auxquelles sont confrontés aussi bien les infirmiers et les professionnels médicaux travaillant dans le champ de la santé mentale.

La formation portera sur une clinique de l'accompagnement thérapeutique du patient sans laquelle les différents professionnels ne peuvent trouver ni le sens, ni la distance nécessaire à l'élaboration des situations mettant en jeu la subjectivité. Cet abord viendra souligner la spécificité de la position infirmière du point de vue de la psychopathologie clinique aussi bien chez l'adulte que chez l'enfant.

Spécificité

Associant des cours, des ateliers divers, des séances de supervision et l'écriture d'un mémoire, ce DU constitue un véritable accompagnement dans un parcours de formation des élèves quel que soit leur niveau et horizons.

Publics concernés

Cette formation s'adresse aux infirmiers travaillant en psychiatrie : infirmiers D.E. et infirmiers de secteur psychiatrique, et autres paramédicaux qui exercent en psychiatrie : éducateurs, psychomotriciens, ergothérapeutes, assistants sociaux, orthophonistes, animateurs, diététiciens, (sur dossier)

Conditions d'admission

Niveau souhaité :

Sur dossier, selon les activités professionnelles du candidat

Compétences visées :

- Permettre le repérage des différentes entités cliniques en psychiatrie
- Revisiter ces entités à l'aide des outils psychopathologiques
- Comprendre les enjeux majeurs d'un positionnement soignant cas par cas.
- Formaliser le savoir des professionnels ayant déjà une expérience acquise.
- Promouvoir le travail d'écriture répondant à une question posée par un travail de mémoire.

Durée de la formation

320 heures d'enseignement

Treize séquences de travail de trois jours (les troisièmes mercredis jeudis et vendredi de chaque mois) de 9h00 à 12h et de 13h00 à 17h00.

Quatre modules scandent le programme pédagogique, quatre ateliers et une supervision clinique.

Programme pédagogique des cours		
Module 1	Histoire de la Psychiatrie	
Module 2	Cours de psychiatrie de l'adulte	
Module 3	Cours de psychiatrie de l'enfant	
Module 4	Introduction à la psychanalyse	
Ateliers		
Atelier : Le travail en équipe	Définir les leviers thérapeutiques du travail d'équipe. Travail de réflexion associant des aspects cliniques et institutionnels.	
Atelier : Écriture du mémoire	Aider les élèves à choisir et à développer tout au long du DU un thème pour leur mémoire soutenu en fin de cycle.	
Atelier : Les soins en psychiatrie	Réfléchir et définir les contours de la pratique clinique du point de vu d'un cadre infirmier	
Atelier de cinéma	Riche outil de médiation et de réflexion, le cinéma permet d'analyser des situations fictives étant un reflet des situations cliniques réelles	
Supervision clinique		
Supervision clinique	Trois heures de supervision clinique par séquence de travail une fois par mois avec deux cliniciens psychanalystes travaillant dans des institutions psychiatriques.	
Argument	<p><i>Ce temps d'échange offre la possibilité d'engager une réflexion sur les pratiques et les éventuelles difficultés auxquelles les professionnels peuvent se trouver confrontés. La supervision est un espace d'application des éléments théoriques acquis dans le travail quotidien des soignants. L'intégration des dimensions clinique, collective, institutionnelle et éthique du travail en psychiatrie sont élaborées ainsi à partir de cas ou de situations concrètes.</i></p> <p><i>L'espace de supervision propose une mise au travail du savoir et du savoir-faire des soignants pour formaliser une pratique orientée par la clinique</i></p>	

Calendrier prévisionnel *(sous réserve de modifications)*

320 heures d'enseignement à partir de décembre 2018

Treize séquences de travail de trois jours (les troisièmes mercredis jeudis et vendredi de chaque mois) de 9h00 à 12h et de 13h00 à 17h00.

Validation du diplôme

Examens écrits de mi-session : Une épreuve en septembre 2019 notées sur 20.

Rédaction d'un mémoire écrit, noté sur 10^[SEP]

Soutenance orale de ce mémoire lors de la dernière séquence de travail en juin 2020 notée sur 10^[SEP]

Total sur 40^[SEP] Note exigible : 20 sur 40

Tarif

Le coût global de l'inscription comprend le tarif de formation continue et des droits d'inscription universitaire. L'Université Paris Diderot est un établissement public assujetti redevable partiel à la TVA. Les activités relevant de la formation continue sont exonérées de TVA.

Coût pédagogique

Avec prise en charge : 6 400€/2 ans soit 3 200€ / an

Sans prise en charge : 3 200€ / 2 ans soit 1 600€/an

Les frais d'inscription liés au droit du diplôme national sont en sus.

L'accord de prise en charge signé par le financeur devra parvenir à l'établissement dans les meilleurs délais. En cas de non prise en charge, les frais d'inscription sont à la charge du stagiaire.

Pour toute information complémentaire :

<http://www.ep.univ-paris-diderot.fr/formation-continue/>

Email : ep.fc@univ-paris-diderot.fr